

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020 : *quels enseignements ?*

A look at the application of dairy policy in Algeria during the decade 2010-2020: *what lessons?*

Sahali Nourredine ⁽¹⁾,

¹ Maitre de Conférences A, Laboratoire LAREMO, FSECSG, UMMTO, (Algérie),
nouredinesahali@yahoo.fr

Information sur l'article

Reçu le : 01/5/2023
Accepté le : 14/7/2023
Publié le : 15/9/2023

Mots clés:

Mot clé.1: Politique publique
Mot clé.2: Filière lait
Mot clé.3: Importation
Mot clé.4: Production laitière
Mot clé.5: Marché mondial

Codes de classification JEL : Q 18,
O13.

Résumé :

La politique laitière appliquée depuis 2009 est venue pour relancer la filière lait. Pour ce faire, des subventions sont accordées pour tous les maillons de celle-ci. En raison de l'évolution de l'environnement global de la production laitière, des ajustements sont apportés en 2015 afin de faire face au renchérissement des aliments de bétail.

Par conséquent, une amélioration est enregistrée dans les indicateurs analysés. Toutefois, les résultats obtenus ne couvrent que partiellement les besoins du pays. En parallèle, le recours au marché mondial pour combler le déficit constaté est une réalité constante durant toute la période d'analyse. Le coût budgétaire permettant l'importation de la poudre de lait ainsi que l'aliment de bétail est très élevé.

Keywords:

Keyword.1: Milk sector
Keyword.2: : Public policy
Keyword.3: Milk production
Keyword.4: World market
Keyword.5: import

JEL Classification Codes: Q18, O13.

Abstract :

The dairy policy applied since 2009 has come to revive the milk sector. To do this, subsidies are granted for all its links. Due to changes in the global dairy production environment, adjustments were made in 2015 to deal with the increase in the cost of livestock feed.

Therefore, an improvement is recorded in the analyzed indicators. However, the results obtained only partially cover the needs of the country. At the same time, recourse to the world market to make up for the observed deficit is a constant reality throughout the period of analysis. The budgetary cost allowing the importation of milk powder as well as animal feed is very high.

1. Introduction

Dans la perspective de résoudre le problème de l'incapacité de la production nationale à satisfaire la demande locale, une stratégie de développement de la filière lait est entamée, depuis 2009. Cette stratégie se fonde sur l'encouragement de tous les segments de l'activité de production-collecte-distribution-transformation du lait. Ces derniers consistent principalement dans l'octroi de primes à l'activité et des soutiens financiers (subventions) à la réalisation d'investissements ainsi que la consolidation des investissements réalisés (prises en charge de l'aménagement des étables, l'acquisition du matériel moderne, etc.).

Grâce à l'analyse des données collectées auprès des organismes publics et l'étude des documents régissant cette politique, nous allons essayer de répondre à la question suivante : **dans quelle mesure les actions menées dans le cadre de la politique laitière ont-elles participé à l'amélioration des performances de la filière lait et quel est leur impact sur la satisfaction de la demande locale ?**

Pour traiter cette question, nous allons nous appuyer sur deux éléments d'analyse :

- Une tentative d'appréciation de la cohérence du dispositif d'actions mis en place, dans le cadre de cette politique, d'une part ;
- L'examen des résultats enregistrés dans la filière, durant la période correspondant à l'application des principales mesures de la politique, d'autre part.

Concernant le premier volet de l'analyse, il s'agit de vérifier si les actions définies et menées répondent à l'objectif d'une démarche intégrée, c'est-à-dire si tous les maillons de la chaîne sont effectivement visés par des actions de stimulation et d'encouragement. Cette analyse avance l'hypothèse selon laquelle les démarches centrées sur un maillon de la chaîne, ne produisent pas d'effets significatifs et durables en matière d'amélioration des performances dans la filière.

Le deuxième volet de l'analyse se charge, à travers une démarche quantitative, d'évaluer les résultats obtenus, durant la période considérée à savoir 2009-2019, dans les trois maillons de la filière qui sont la production, la collecte et l'intégration. Cette analyse sera complétée par l'examen de l'évolution de l'importation du lait et de ses produits dérivés, pour vérifier dans quelle mesure les réalisations enregistrées modifient-elles la structure de l'offre de ce produit en Algérie.

Notre méthodologie de recherche est fondée sur l'analyse des données collectées au niveau des organismes publics (CNIS, MADR, ONIL, etc.). Cette analyse, nous a permis de structurer notre travail en quatre points : une politique pour le développement de la filière lait, les résultats de la politique laitière 2009-2019, l'extraversion de la filière lait : double importation cheptel et aliments bétail, le marché mondial comme palliatif aux déficits enregistrés.

2. Une politique pour le développement de la filière lait

Annoncée aux débuts des années 2000, la politique laitière n'a été lancée effectivement qu'à partir de 2009. Depuis, elle a connu deux étapes importantes, la première s'étale de 2009 à 2014 et la deuxième est lancée à partir de 2015 (Sahali, 2020).

2.1 La politique laitière de 2009

La crise alimentaire mondiale de 2008 a conduit les pouvoirs publics à revoir la politique agricole menée pendant la période 2000-2008, dans le cadre du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) (Sahali et al., 2016). La nouvelle politique lancée à partir de 2009 est orientée vers le développement des filières stratégiques, particulièrement les filières céréaliculture et lait. L'objectif recherché est double : l'amélioration de la production nationale et la réduction d'une facture alimentaire qui n'a cessé de progresser au fil des années. Pour ce faire, la recherche de la sécurité alimentaire constitue l'objectif suprême à atteindre. Celui-ci, a connu plusieurs définitions au fur et à mesure, et cela depuis son apparition au début des années 1970 (Mouzaoui et Zouarki, 2023). Ce concept est toujours d'actualité au regard de son importance dans le domaine économique ainsi que d'autres domaines (Boumidine et Bechenni, 2022).

Comme ces objectifs ne peuvent être atteints que grâce à la promotion d'une production locale dynamique et performante, des augmentations des primes accordées à la filière lait ont été décidées de même que les montants des soutiens aux investissements ont été rehaussés.

En matière de primes, celle à la production laitière a été doublée, en la faisant passer de 6 DA/L à 12 DA/L, alors que la prime à la collecte a été portée à 5 DA/L ; celle accordée à la transformation a atteint 6 DA/L (qui peut même être portée à 7,5 DA/L selon le volume) et la prime à l'insémination est rehaussée pour atteindre 1 800 DA/insémination fécondante.

En matière des soutiens aux investissements, ceux qui sont programmés dans le cadre du Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole (FNDA) de la filière lait ont connu une augmentation dans les montants de soutiens accordés, comme suit :

- La réalisation d'aménagement d'étable, à hauteur de 30%, plafonnée à 500 000DA/étable ;
- Le soutien des ressources fourragères, hauteur de 50% plafonné à 6 000 DA ;
- Le soutien pour l'acquisition de génisses gestantes, à hauteur de 25% plafonné à 60 000DA.

Par ailleurs, pour une meilleure coordination entre les acteurs de la filière, un partenariat est instauré, favorisant une meilleure efficacité de la démarche entreprise. Ce partenariat est matérialisé par la signature des conventions¹, d'une part, entre l'ONIL (acteur de régulation) et les laiteries, et d'autre part entre les laiteries, collecteurs et éleveurs. Les conventions entre l'ONIL et les laiteries, visent le développement de la production laitière nationale et la collecte de lait cru ainsi que son intégration dans la production de lait transformé et les autres produits laitiers. Dans ces conventions, il est demandé aux laiteries de s'engager à transformer, leur quota de poudre de lait dont elles bénéficient à un prix

¹ La convention lait est signée entre, d'une part, l'ONIL-laiteries et d'autre part, laiteries – collecteurs – centres de collectes et enfin laiteries -éleveurs.

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?

subventionné, en lait pasteurisé dans les conditions requises et de le mettre à la disposition du consommateur pour un prix administré qui est de 25DA. Sur un autre volet, les laiteries s'engagent à collecter le lait cru, à le pasteuriser et à le distinguer par des informations lisibles sur l'emballage, pour pouvoir l'écouler sur le marché à des prix, cette fois-ci, libre.

En ce qui concerne les conventions laiteries-éleveurs et laiteries -collecteurs, fixant comme objectif, la stabilisation des transactions au niveau de la filière. Ces contrats portent, essentiellement, sur les engagements liés aux : volumes de production, la durée du contrat, les modalités de paiement, les caractéristiques du lait objet de livraison, les modalités précises de détermination de prix ainsi que les modalités de révision et résiliation du contrat en question. En parallèle, ces laiteries, afin de mieux stimuler la production, doivent intervenir auprès des exploitations pour leur apporter des soutiens : financiers, techniques, matériels. Dans ce cadre plusieurs laiteries (à titre d'exemple Soummam) ont attribué des vaches laitières aux éleveurs en contre partie de la livraison de lait cru. Celui-ci, constituera le moyen de paiement des vaches acquises. La filière lait a bénéficié durant cette période d'analyse dans plusieurs wilayas d'importantes subventions à l'image de la wilaya de Tizi-Ouzou (Sahali, 2021).

Enfin, une nouvelle organisation du territoire national est intervenue à partir de 2011. Cette nouvelle répartition a augmenté le nombre de régions à neuf (09), après avoir été quatre (04) régions avant 2011 : Est, Centre, Sud et Ouest.

Tableau N°1 : Organisation territoriale de la production laitière en 09 pôles de développement

Région	Pôles de développement laitier	Wilayas concernées
Est	Constantine	Constantine, Sétif, Mila, Jijel, Oum el Bouaghi
	Annaba	Annaba, Taraf, Skikda, Guelma, Souk ahras
Centre	Tizi-Ouzou	Tizi-Ouzou, Bordj Bou Arredj, Boumerdes, Bejaia, Bouira
	Alger	Alger, Blida, Ain Defla, Médéa, Tipaza
Ouest	Mostaganem	Mostaganem, Chlef, Relizane, Tiaret, Tissemsilt
	Oran	Oran, Ain T'émouchent, Mascara, Saida, Sidi Bel abbés, Tlemcen
Sud	Batna	Batna, Biskra, Msila, Khenchela, El Oued, Tébessa
	Ghardaïa	Ghardaïa, Djelfa, Laghouat, Ouargla, Illizi, Tamanrasset
	Bechar	Bechar, Adrar, Naama, El Baidh, Tindouf

Source : Données de l'ONIL, 2020.

2.2. La révision de la politique laitière en 2015

La politique laitière en vigueur a subi une révision en 2015, suite aux fortes demandes émanant des éleveurs, touchés par la dégradation des conditions globales de la filière. Dans ce cadre, des décisions inhérentes à la production laitière ont été appliquées. Celles-ci, ont concerné d'une part, la revalorisation de la prime accordée à la production et

d'autre part, l'accompagnement des éleveurs à travers l'amélioration du cadre de travail et l'encouragement de l'investissement. En effet, des mesures de courte et de moyenne durée ainsi que celles relatives à l'accompagnement de l'intensification des cultures fourragères ont été mises en place.

Les mesures de court terme consistent en premier lieu, à la revalorisation du prix de référence du lait cru de 2 DA/L, passant ainsi de 34 DA/L à 36 DA/L. Cette augmentation de 02 DA/L sera à la charge des laiteries. En second lieu, l'introduction d'une prime sanitaire de 2 DA/L. Celle-ci est conditionnée par l'instauration de l'agrément sanitaire qui vise à garantir la qualité du lait collecté et l'augmentation de sa production, en améliorant la productivité du cheptel bovin laitier. En troisième lieu, l'approvisionnement direct du « son » au prix officiel auprès des minoteries (MADR, 2015). En dernier lieu, la décentralisation au niveau wilaya du dispositif de soutien du lait cru est appliquée à partir d'avril 2016.

Tableau N° 2 : Evolution des primes de la filière lait à travers les des différents dispositifs

Période	Programme de réhabilitation de la filière lait	Lancement PNDAR à partir de 2001-2008 Lancement de PRAR à partir de 2009-2014 Lancement du plan Filaha à partir de 2015			
		Dispositif DSA-CRMA		Dispositif ONIL-Laiteries-Banques	
	1995-2000	2001-2004	2005-2008	2009-2014	2014-2019
Prime de production (éleveur)	4DA/l	5DA/l	7DA/l	12DA/l	14DA/l
Prime de collecte de lait cru	2DA/l	2 DA/l	4DA/l	5 DA/l	5 DA/l
Prime d'intégration du lait cru pour les industries	-	2 à 4DA/l en fonction des volumes		4DA/l ,6DA/l,	6 DA/l

Source : MADR, 2005. Cité par Makhoulf M., p56 et nous même pour la période 2014-2020.

Les mesures de moyen terme sont destinées, particulièrement, à une meilleure prise en charge de l'amont de la filière, en envisageant l'élargissement du dispositif de soutien de la filière lait (élargissement des institutions financières) (MADR, 2016). Nous pouvons citer (Bessaoud et al, 2019) : l'encouragement de l'investissement orienté vers le développement des fermes intégrées d'élevage intensif ; la priorité est accordée aux professionnels du lait concernant l'accès au foncier agricole notamment pour la production fourragère et l'installation de grandes fermes d'élevage intensif ; la résorption de la jachère ; l'extension des périmètres irrigués sur une superficie d'un million d'Ha en irrigué dont 240 000 Ha affectés aux cultures fourragères) ; le soutien du programme de multiplication des semences fourragères (OAIC- opérateurs publics/privés) ; la mise en œuvre du programme d'appui technique et d'accompagnement des éleveurs bovins laitiers.

Par ailleurs, un dispositif spécifique d'accompagnement à l'intensification et au développement des cultures fourragères est établi (MADR, 2015), afin de faire face aux augmentations des aliments de bétail sur le marché. Parmi les actions ayant bénéficié d'un intérêt particulier, celles liées, à l'acquisition des semences pour le développement des cultures fourragères, au soutien à la production d'ensilage et au soutien aux fourrages enrubanné.

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?

Dans le cadre de l'acquisition des semences pour le développement des cultures fourragères, trois types de semences sont répertoriées pouvant être soutenues : premièrement, les légumineuses fourragères à petites graines, luzernes et bersim, qui sont soutenues à hauteur de 50% du prix plafonné successivement 80 000DA/Qx et 12 000DA/Qx. Ensuite les légumineuses fourragères à grosses graines, pois, vesce et féverole, qui sont soutenus de 50% du prix plafonné, successivement, 7 000 DA/Qx, 6 000 DA/Q x et 6000 DA/Qx. Enfin, les graminées fourragères, avoine et triticales, à leur tour soutenus de moitié du prix plafonné, successivement, 3 600 DA/Qx et 3 500 DA/Q x. En ce qui concerne le soutien pour la production d'ensilage, un montant de 1000 DA/m³ est octroyé aux éleveurs. Enfin, le soutien aux fourrages enrubbés, s'élève à 30% pour un prix de référence de 14 DA/KG pour la zone du nord et 18 DA/KG pour la zone du sud.

3. Les résultats de la politique laitière 2009-2019

Nous allons aborder dans ce point les principaux résultats obtenus de l'application de la filière lait dans le domaine de la production, la collecte et l'intégration.

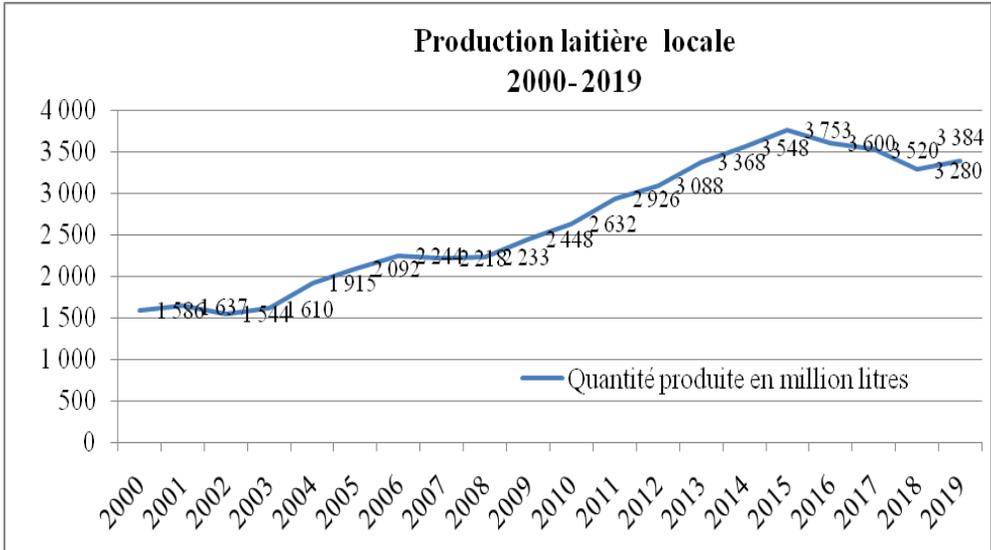
3.1. La production locale de lait cru : une offre en progression

La production de lait cru a connu une évolution significative durant la période d'analyse 2000-2019 (Figure 01). Néanmoins, nous pouvons énumérer trois phases distinctes qui sont : 2000 à 2008, 2009-2015 et 2016-2019.

La première phase a connu une progression lente de la production laitière, allant de 1,58 milliard de litres en 2000 à 2, 2 milliards de litres en 2008. En somme la quantité produite a augmenté de l'ordre de 647 millions de litres, soit une évolution de 40 % entre 2000 et 2008. En moyenne, une augmentation de 80 millions/an est enregistrée soit une progression de 5% par année.

Durant la deuxième période allant de 2009 à 2015, une évolution très importante comparativement à la première période. La production est passée de 2,4 milliards en 2009 à 3,7 milliards en 2015. Le taux de croissance annuel a presque doublé, passant de 5 % durant la première période à presque 10%. Cette évolution positive correspond à la mise en place des mesures incitatives dans le cadre de programme de la filière lait, venu comme réponse à la crise alimentaire mondiale de 2008. L'année 2015, a enregistré la quantité de production laitière la plus élevée de toute la période d'analyse avec une quantité de 3,7 milliards de litres.

Figure N°1 : Evolution de la production laitière 2000-2019



Source : Construit par nous même sur la base des données collectées auprès du MADR, 2000-2019.

Cependant, la dernière période 2016- 2019, a enregistré une baisse des quantités produites. Cela est le résultat du renchérissement des facteurs de production, notamment les produits importés, ce qui a rendu les conditions d'élevage plus contraignantes, malgré les décisions prises en faveur de cette filière, suite au mouvement de contestation des producteurs laitiers, réclamant une révision des mesures de soutien appliquées jusqu'ici. Ces mesures n'ont pas apporté des solutions escomptées. Cet environnement, devenu peu favorable, a produit ce recul de la production. Au total, la production laitière en l'espace de quelques années est multipliée par 2,3 passant de 1,5 milliard en 2000 à 3,5 milliards en 2017 et enfin à 3,4 milliards en 2019. Nonobstant, de ces résultats encourageants, la production locale ne couvre qu'une partie de la consommation nationale, au regard de la demande qui ne cesse de progresser.

3.2. Une augmentation de la collecte et de l'intégration du lait cru

Les quantités produites dans le cadre des conventions avec l'ONIL, ont enregistré une augmentation très importante (ONIL, 2019), passant de 190 millions de litres en 2009 à 759 millions de litres en 2012 pour atteindre 979 millions en 2014. Cependant, une baisse de 7 millions de litres est enregistrée pour la première fois en 2015. Cette dernière trouve son explication dans le recul des éleveurs conventionnés. En ce qui concerne les quantités collectées, elles ont connu une évolution positive puisqu'elles sont passées de 192 millions de litres en 2009 à 756 millions en 2012 pour atteindre 972 millions de litres en 2015. Nous signalons que les objectifs fixés par l'ONIL en matière de collecte sont réalisés et même

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?

sont dépassés dans certains cas. Cependant, malgré ces résultats en matière de production et de collecte, des efforts supplémentaires sont indispensables afin de produire plus et de collecter plus. Au stade actuel, la collecte ne concerne que 1/3 de la production, le reste est absorbé par l'autoconsommation et le circuit informel (Soukehal, 2013). Ce résultat confirme les écrits de plusieurs auteurs², auparavant, sur la réalité de l'intégration de la production par rapport au système de transformation (Belhadia et al, 2014)

Par ailleurs, le coût budgétaire (Makhlouf, 2015) permettant la prise en charge des opérations de production, de collecte et de transformation, versé par l'ONIL aux acteurs de la filière est passé de 8,19 milliards de DA en 2009 à presque 15 milliards de DA en 2012. Cependant, la part des soutiens accordés aux acteurs de la filière comparativement aux sommes déboursées pour prendre en charge la différence du prix des importations et le prix fixe (159 DA/ Kg) par lequel est cédé la poudre de lait importé est largement supérieur. En effet, le montant versé au titre de l'année en 2008 est de 22 milliards de DA et en 2010, le montant déboursé était de l'ordre de 14,8 milliards DA. Cette somme³ a plus que doublé en 2012 où la somme déboursée était de l'ordre de 31,55 milliards de DA. En revanche, la part des soutiens accordés pour la production locale représente en moyenne 1/3 du budget total de l'ONIL (l'année 2010 enregistre le taux le plus élevé 35,9%). Les 2/3 restants sont destinés à soutenir l'importation de la poudre de lait.

Toutefois, la répartition du montant de la prime destiné à soutenir la production locale pour les acteurs de la filière, durant la période 2009-2015, selon une étude récente (Kalli et al, 2018), est de 47% pour les producteurs, 32% pour les collecteurs et les centres de collectes et 21% pour les transformateurs. De même, le montant global de soutien consacré pour la production locale pour l'année 2013 et de 2014 est, successivement, de l'ordre de 28,7 milliards DA et 27,7 milliards DA.

4. L'extraversion de la filière lait : double importation cheptel et aliments bétail

Nous allons voir dans ce point, en premier lieu, l'évolution de l'importation des vaches laitières (génisses pleines) afin d'améliorer les rendements laitiers et en deuxième lieu, l'évolution de l'importation de l'alimentation animale.

²C'est le cas de Belhadia M. et Al., Production est mise sur le marché du lait en Algérie, entre formel et informel. Stratégie des éleveurs du périmètre du haut Chélif, New médit, 1/2014. De même pour Soukehal A, Histoire et développement de la filière lait en Algérie, Agriculture et développement n° 16. pp.22-26, 2013.

³ Certains écrits, considèrent qu'un ciblage des aides gouvernementales est urgent, permettant l'encouragement de l'investissement privé et le retrait graduel de l'Etat. Nous pouvons citer, Zaida w, Evaluation de la performance de la nouvelle politique de régulation de la production nationale de lait cru, in Revue Nouvelle économie, n° 15 volume 2, pp. 51-67,2016.

4.1. Importation de génisses pleines : amélioration des rendements

Dans le but de faire face aux faibles rendements des vaches de la race locale, les pouvoirs publics ont adopté depuis l'indépendance des politiques d'incitation à l'élevage bovin laitier issu de l'importation de génisses pleines. Dans ce cadre, les agriculteurs bénéficient des subventions et d'un droit de douane réduit pour toute acquisition. Cependant, l'effort fournis depuis les années 1960 ne s'est pas traduit dans la réalité par l'existence d'un troupeau de vaches laitières à haut potentiel important. Les importations sont passées de 1.671 têtes en moyenne annuelle durant la période 1964-1968 à 29.222 têtes durant la période 2005-2009. Un effectif total de 165 000 vaches est importé entre 1985 et 2000. Après une halte de deux années, 2001 et 2003, suite à l'interdiction imposée, par les pouvoirs publics, après l'apparition de la maladie « vache folle » dans les pays d'Europe, près de 200 000 vaches laitières sont importés entre 2003 et 2013 dont près de 93.459 têtes durant la période 2009-2012. Le nombre total de vaches laitières importées entre 1964 et 2012 est de 378.459 vaches. D'après une étude réalisée (Kheffache et Bedrani, 2012), la descendance de ce cheptel aurait pu être en 2011 multiplié par 53 le chiffre avancé par les statistiques du ministère de l'agriculture, selon une hypothèse d'une fécondité forte et d'un taux de mortalité faible tout au long la période 1964-2011. La différence entre les chiffres officiels et l'estimation avancée pourrait s'expliquer par plusieurs raisons, à savoir :

- a. Le manque de fiabilité des statistiques officielles, puisqu'il s'agit des données arrêtées à l'aide des estimations des délégués communaux ou bien par le biais des vétérinaires après avoir effectué les campagnes de vaccination ;
- b. La faiblesse de performance de reproduction qui trouverait son origine dans le manque d'entretien de ce cheptel en matière d'alimentation et de santé animale ;
- c. L'importation déguisée de viande sur pied, pourrait être une autre piste pouvant expliquer ce gap, étant donné que le droit de douane appliqué est très faible comparativement à celui relatif à la viande fraîche. Le taux appliqué était de l'ordre de 3% en 1995 et 5% à partir de 2000 à ce jour, tandis que celui appliqué à la viande fraîche était respectivement de l'ordre de 60% et de 30% pour la même période. En outre, l'éleveur introduisant dans son troupeau une génisse pleine importée bénéficie, dans le cadre de soutiens de l'Etat, d'une prime de 60.000DA.

4.2. L'importation des aliments de bétail : une facture élevée

L'importation de l'alimentation animale, constitue un autre volet de l'extraversion de la filière laitière en Algérie. Il est quasiment impossible de pouvoir nourrir les animaux (ovins, bovins et poulets), sans faire recours à l'importation. En ce qui concerne l'élevage bovin, l'importation de la race moderne, ne fait qu'amplifier l'importation de l'alimentation animale en quantité et en volume financier, et cela au regard des exigences dans le domaine de leurs alimentation (ration alimentaire équilibrée nécessite obligatoirement la présence des quantités de maïs, d'orge et de tourteaux de soja) pour une meilleure production laitière. Tous ces facteurs, ne font qu'augmenter la facture alimentaire animale. A cet effet, une augmentation est enregistrée dans la facture consacrée à l'importation de maïs et de l'orge. Celle-ci est passée de 175 millions de dollars au cours de l'année 2000 à 976 millions en 2014.

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?

Dans ce cadre, des contributions de certains auteurs expliquent souvent l'ampleur de cet aspect, Benaldjia S. parle d'une consommation à hauteur de 50% des céréales importées par le pays en raison de la relation alimentaire qui existe entre le mouton et le grain « *quand on sait que l'élevage ovin arrive souvent à être nourri à 90% de produits importés, on comprend l'enjeu du grain dans l'élevage du mouton, estimé à plus de 20 millions de têtes* »(Benaldjia, 2019).

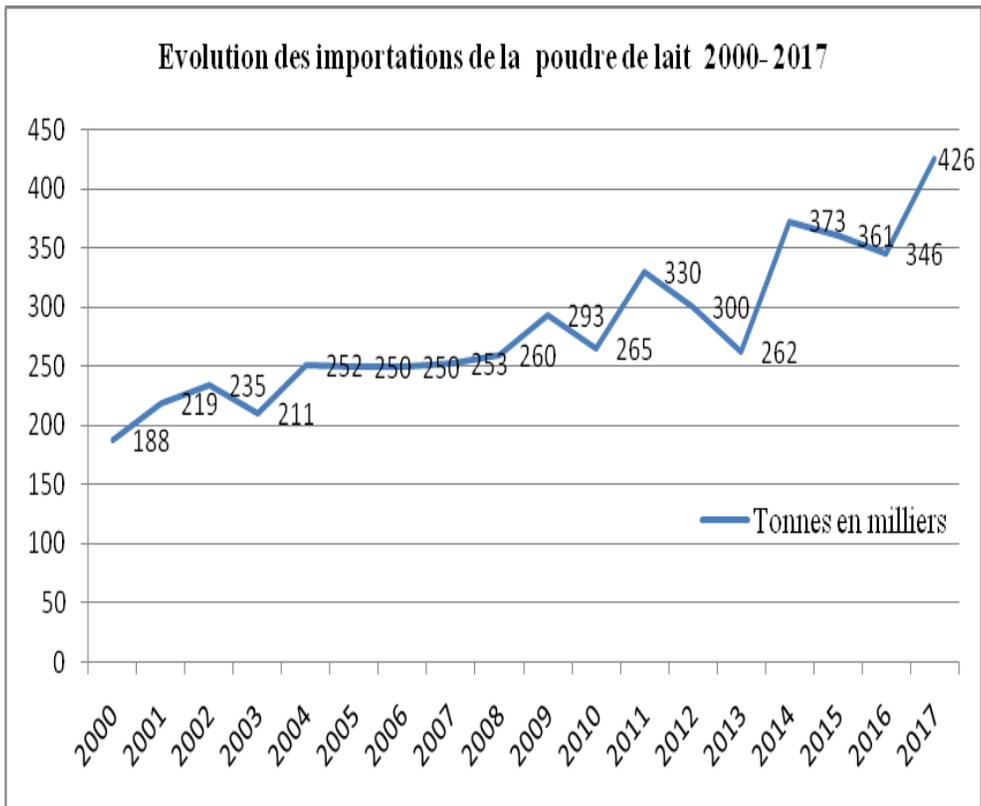
5. Le marché mondial comme palliatif aux déficits enregistrés

Le déficit constaté en matière de la couverture des besoins en matière du lait et ses dérivés est comblé par le recours à l'importation. Sachant que ce recours concerne aussi le cheptel et l'aliment de bétail comme a été traité précédemment.

5.1 Les importations de laits et produits laitiers de 2000 à 2019

Nous allons traiter dans ce point l'évolution de l'importation de laits et produits laitiers durant la période allant de 2000 à 2019. Les importations de la poudre de lait (lait écrémé en poudre et lait entier en poudre) a connu une augmentation, comme le montre la figure 02, en termes de quantités et de volume financier. Concernant, l'évolution de quantités importées, nous avons distingué deux phases. La première s'étale de 2000 à 2008 et la deuxième de 2009 à 2017.

Figure N° 2 : Evolution des importations en volume. Unité : Tonnes



Source : Construit par nous même à base des données collectées auprès du MADR,2000-2019.

Pour la première phase les quantités sont passées de 188 mille tonnes en 2000 à 211 mille tonnes en 2003 pour se stabiliser autour de 250 mille tonnes/ année, tout au long des 5 années suivantes. Nous constatons qu'il y a une augmentation très importante par rapport à la décennie 1990. A titre d'exemple, entre l'année1999 et l'année 2000 l'augmentation est estimée à 84 mille tonnes ce qui constitue un taux de progression de 80%. Par la suite, l'évolution est en progression presque continue, durant toute cette période, à l'exception de l'année 2003 pour laquelle une légère diminution est constatée. La facture de l'importation correspondante a évolué plus rapidement que prévue. A cet effet, elle a triplé en l'espace de moins de 10 années, passant de 374 millions de dollars en 2000 à 1 182,4 millions de dollars en 2008. Cette forte augmentation de la facture est le résultat de l'augmentation du prix sur le marché international passant de moins de 2000 dollars / tonne en 2000 à 4300 dollars/ tonne en 2008. D'ailleurs cette crise des années 2007-2008, est la raison principale du lancement de la nouvelle politique laitière en Algérie.

Quant à la deuxième phase, qui s'étale de 2009 à 2017, elle a connu une nette augmentation puisque les quantités importées ne cessent d'augmenter passant de 293 mille tonnes en 2009 à 425 mille tonnes en 2017. La quantité d'importation moyenne par année est de l'ordre de 328 mille tonnes. D'ailleurs, toute la période a enregistré des quantités dépassant la quantité moyenne de la période, en dehors des années 2010 et 2013, qui ont enregistré successivement 265 mille tonnes et 262 mille tonnes. Les facteurs pouvant expliquer cette situation, malgré la mise en place de la politique laitière, sont :

- La fluctuation de la production locale, puisque celle-ci, après avoir enregistré des augmentations depuis 2009, a connu un recul à partir de 2016 ;
- L'augmentation de la quantité consommée par habitant/an⁴, passant de120 L à 145 L en 2018 ;
- La population algérienne qui connaît un accroissement relativement élevé où pratiquement un million de naissance par année est enregistré.

Tous ces facteurs ont placé l'Algérie parmi les premiers pays importateurs au monde avec une facture toujours élevée. Celle- ci, après avoir connu un montant record pendant la crise de 2008 avec un montant de 1 182,4 millions de dollars, est redescendue à presque 800 millions de dollars en 2009, suite à la baisse du prix de la tonne de 4300 dollars /tonnes à 2 240 dollars/tonne. Cependant, les années suivantes ont connu une augmentation considérable. Pendant toute la période la facture a dépassé le montant de 1000 millions de dollars par année, sauf pour les années 2009 et 2016, enregistrant ainsi une facture annuelle moyenne de 1182 millions de dollars durant la période 2009-2020. L'analyse de cette période a révélé aussi l'enregistrement de deux extrémités. La première concerne l'année 2014 où un nouveau montant record est enregistré, après celui de 2008, de l'ordre de 1 799 millions de dollars. En revanche, la deuxième concerne l'année 2016 où la facture est à son

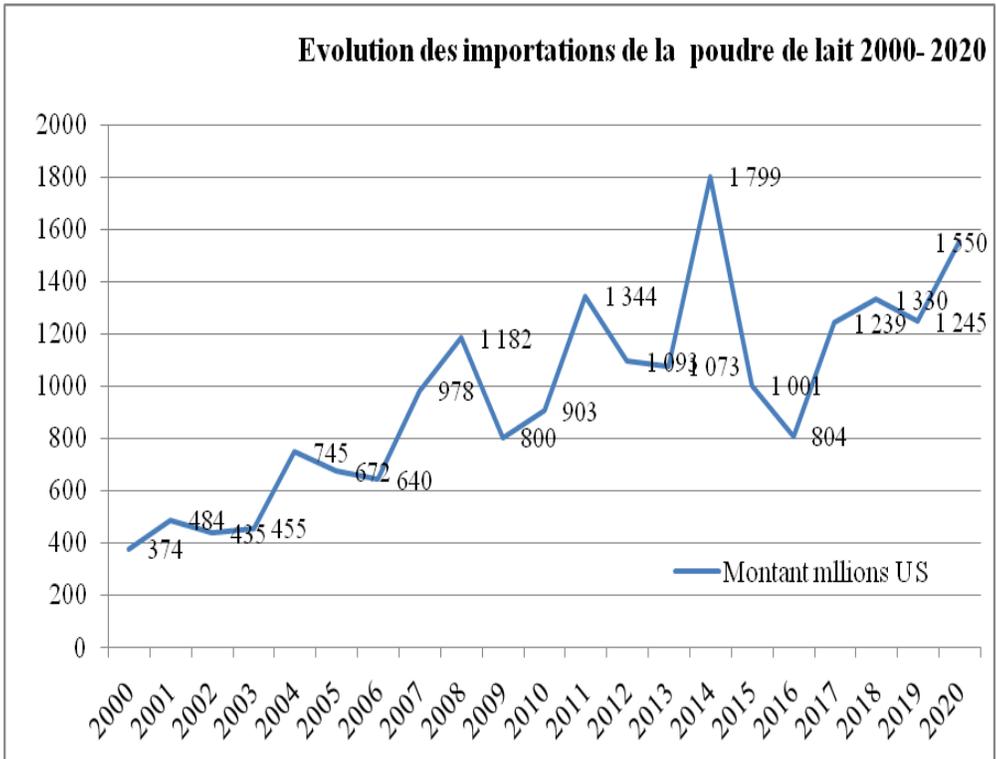
⁴Dans une déclaration à la presse, M Alim M., Directeur Général de l'ONIL, considère que la consommation des algériens en matière de lait est supérieure de 55 Litres, par rapport à la norme mondiale. Celle-ci, pour rappel est arrêté par l'OMS à 90 Litre par an/ habitant.

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?

plus bas niveau avec seulement 804 millions de dollars, ce qui représente 44% de celle de 2014.

Au regard de l'analyse des importations effectuées ces dernières années, la fluctuation de la facture est beaucoup plus liée au cours mondial de la poudre de lait qu'à autre chose. Selon M. Ziani⁵, « aujourd'hui sur le marché mondial, il y a le prix de lait qui est en net recul. Avant, il était entre 5000 à 6000 dollars la tonne. Aujourd'hui, la même quantité est cédée à 3000 dollars ».

Figure N°3: Evolution des importations en valeur. Unité : Millions USD



Source : Construit par nous même à base des données collectées auprès du MADR, 2000-2020 et Statistiques des douanes algériennes CNIS.

5.2. Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait

Les importations de poudre de lait en 2000, début de période, étaient dominé par les pays de l'Union Européenne avec plus de 97% de l'ensemble des importations dont la

⁵Ziani A., Président de la Fédération Algérienne de l'agroalimentaire, in Mutations n° 92, octobre 2015.

France constitue le fournisseur principal avec presque 90 mille tonnes (Hirondel, 2014), représentant presque 50% du total des importations, suivi de la Belgique, la Pologne et l'Allemagne avec des parts égales représentant presque 10% chacune d'elle, de l'ensemble des quantités importées. La part de la Nouvelle Zélande et de l'Argentine, deux pays qui n'appartiennent pas à l'union européenne, est insignifiante.

Cependant, en 2013 même si la structure des pays fournisseurs n'a pas changé, le poids des uns et des autres a beaucoup évolué. En effet, la part des pays de l'Union Européenne a enregistré un recul important. Au total leur part représente 56% de l'ensemble des importations dont la France, qui malgré son très grand recul, vient en pole position au sein des pays de l'union, mais avec seulement 14% de l'ensemble des quantités importés.

Par ailleurs, la Nouvelle Zélande est devenue le premier fournisseur de l'Algérie, et cela depuis 2006, sa part a progressé avec le temps, et en 2013, elle fournit 75 648 tonnes représentant presque 30% du total des importations. A notre sens, cette évolution est justifiée, étant donné que ce pays a réussi le développement de sa production laitière en devenant le principal pays producteur de poudre lait au niveau mondial. En outre, l'Argentine est devenue le deuxième fournisseur en 2013, avec une part de 18%. Ce pays est devenu, ces dernières années, exportateur de plusieurs produits agricoles tels que les céréales, le lait, etc.

6. Conclusion :

La politique laitière lancée depuis 2009, a permis l'amélioration des performances de la filière lait en Algérie. En effet, tous les maillons ont connu une progression significative, ce qui permet de vérifier notre hypothèse de départ. Ces performances ont permis l'amélioration de la couverture des besoins alimentaires en matière de lait. A ce titre la production est passée de 1,5 milliard de litres en 2009 à 3,4 milliards de litres en 2019, sachant qu'un pic de production de 3,7 milliards de litres est enregistré en 2015. En ce qui concerne les quantités collectées, elles ont connu une évolution positive passant de 192 millions de litres en 2009 à presque un milliard de litres à partir de 2012.

Cependant, cette amélioration n'est pas suffisante pour une satisfaction totale de la demande nationale. Cela est vérifié à travers le volume financier de la facture alimentaire destiné à l'importation de la poudre de lait, qui depuis 2014 dépasse chaque année un montant de 1 milliard de dollars.

Par ailleurs, le recours au marché mondial pour l'approvisionnement du pays n'est pas limité seulement à la poudre de lait et produits laitiers, mais elle concerne aussi l'amont de la filière. Ainsi, l'importation de l'aliment de bétail ainsi que l'importation du bovin laitier amélioré (BLM), constituent une autre source de l'extraversion de la filière lait. En ce qui concerne la facture consacrée à l'importation de maïs et de l'orge. Celle-ci est passée de 175 millions de dollars au cours de l'année 2000 à 976 millions en 2014. De même pour les génisses importées où un total de près de 200 000 vaches laitières sont importés entre 2003 et 2013 dont près de 93.459 têtes durant la période 2009-2012.

Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?

Cette dépendance en amont de la filière constitue l'une de ses principales limites, étant donné qu'elle la rend très sensible aux doubles fluctuations, celle des prix appliqués sur le marché mondial et celle liée au taux de change de la monnaie nationale.

La consolidation de cette politique pour des résultats meilleurs nécessite une prise en charge des contraintes qui handicapent l'activité agricole en générale et de la production laitière en particulier. A cet effet, la généralisation de la forme coopérative, l'encouragement des cultures fourragères, l'amélioration des connaissances des éleveurs à travers les formations sur le tas, constituent autant de facteurs qui peuvent aider à la maîtrise des charges et rendre la filière plus compétitive. Nous signalons enfin, que certains auteurs (Lazereg et al, 2020) insistent sur la nécessité de réviser le mécanisme de soutien qui sera intégré dans une stratégie globale claire de la promotion de la production nationale.

7- Références

Belhadia M., Yekhlef H., Bourbouze A. et Djermoun A. (2014) Production et mise sur le marché du lait en Algérie, entre formel et informel. Stratégie des éleveurs du périmètre du haut Chélif , New médit.

Benaldjia S., L'élevage consomme plus de 50% des céréales importées, contribution à El watan, n° 8770, du 22/07/2019.

Boumedine R. et Bechenni Y., (2022) Analyse de la réalité de la sécurité alimentaire en Algérie dans le cadre du développement durable durant la période 2010-2020, Revue Finance et Marchés, Vol. 09 n° 02, pp. 471-487.

Bessaoud O., Pellissier J.O, Rolland J. P. et Khechimi W. (2019) Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie, ENPARD, CIHEAM-IAMM.

Hirondel J-C (2014), Le marché de la filière laitière en Algérie, UBI France d'Alger, p.p.1-47

Kalli S., Saadaoui M., Ait Mokhtar S., Belkheir B., Binidir M., Bitam A. et Benmebarek A.(2018) , Eléments d'enquête générale sur la filière lait en Algérie, IJBES, Volume 8, pp. 12-19.

Kheffache H. et Bedrani S. (2012) Les importations subventionnées de génisses à haut potentiel laitier : un échec du à l'absence de politique laitière globale, Les cahiers du CREAD, n° 101, pp. 123-135.

Lazereg M., Bellil K., Djediane M., et Zaidi Z., (2020) La filière lait algérienne face aux conséquences de la pandémie de la covid-19, Les cahiers du CREAD, Vol. 36 n° 03, pp. 227-250.

MADR (2015) Note SG/MADRP/ N°1140 du 30/09/ 2015.

MADR (2015) Décision ministérielle n°1096 du 15/ 12/2015.

MADR (2016) Document intitulé Contribution du secteur à l'élaboration d'un nouveau modèle de croissance économique (2016-2019).

MADR (2000-2019) Série E, Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, Alger.

**Regard sur l'application de la politique laitière en Algérie
durant la décennie 2010-2020: quels enseignements ?**

Makhlouf M. (2015), Performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou-Algérie, Thèse de Doctorat en Sciences Agronomiques, UMMTO.

Mouzaoui A. et Zouarki I., (2023) Les ressources hydriques et leurs importances dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie, Revue Finance et Marchés, Vol. 08 n° 02, pp. 166-185.

ONIL (2009 à 2016) Données sur les réalisations de la filière lait en Algérie, MADR.

Douanes Algériennes (2020) Rapports CNIS 2000 à 2020 : Statistiques du Commerce Extérieur de l'Algérie. Alger, Ministère des finances.

Sahali N., Hadjou L., Djenane A.,(2016) L'agriculture algérienne face aux défis de la sécurité alimentaire : Analyse rétrospective et bilan de la nouvelle politique agricole , GGGR, p.p 31-42.

Sahali N., (2020) Les soutiens publics récents dans l'agriculture algérienne et leur impact en matière de sécurité alimentaire : cas de la production laitière au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, Thèse de Doctorat, en Sciences Economiques.

Sahali N., (2021) Le financement de l'investissement dans le cadre de la politique agricole en Algérie : Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou 2000-2018, Revue Finance et Marchés, Vol. 10 n° 01, pp. 257-277.

Soukehal A.,(2013). Histoire et développement de la filière lait en Algérie , Agriculture et développement n° 16. PP.22-26.